



Westminster & City News

NUMÉRO 46

Du 11 au 17 décembre 2020

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

INDICATEURS MACROECONOMIQUES & FINANCES PUBLIQUES

Le taux de chômage s'est établi à 4,9 % en octobre contre 4,8 % en septembre – En dessous du consensus à 5,1 %, la faible augmentation du taux de chômage reflète l'efficacité actuelle du dispositif de chômage partiel, en place jusqu'à mars 2021. D'autres indicateurs indiquent cependant une détérioration du marché de l'emploi : 370 000 licenciements ont été enregistrés entre août et octobre, dépassant le record de 311 000 licenciements au pic de la crise financière. En novembre, le nombre d'individus sur liste de paie aurait diminué de 2,7 %, portant les pertes d'emplois totales depuis février à 819 000. En revanche, le nombre de vacances a augmenté à 547 000 entre septembre et novembre, soit 110 000 postes disponibles supplémentaires par rapport à août mais un niveau toujours inférieur de 31,5 % par rapport à l'année dernière. Le consensus économique de décembre a revu à la baisse les prévisions de chômage pour 2020, à 5,9 % contre 6,1 % estimé en novembre.

L'inflation a surpris à la baisse en novembre, à 0,3 % contre 0,7 % en octobre – L'inflation sous-jacente a également chuté de 1,5 % en octobre à 1,1% en novembre. Le ralentissement de l'évolution des prix est principalement expliqué par une baisse des prix vestimentaires, en contraction de 3,6 % en novembre contre + 0% en octobre, et une diminution des prix alimentaires, à -0,6 % en novembre contre 0,6 % en octobre. A noter que le calcul de l'inflation a été de nouveau perturbé en novembre par l'imposition du confinement, ce qui signifie que l'ONS a dû imputer des prix pour les services qui n'étaient pas disponibles. La trajectoire de l'inflation reste inchangée : le consensus anticipe un taux stable sous 1 % jusqu'à avril prochain, puis une hausse graduelle pour atteindre 1,5 % fin 2021. De son côté, le comité de politique monétaire s'est réuni le 16 décembre et a maintenu inchangé son taux directeur à 0,1 % et le total du programme d'achats d'actifs à 895 Md£. Le comité a en revanche étendu jusqu'à fin octobre 2021 ses lignes de crédit mises à disposition des banques et visant à soutenir les PME (programme *Term Funding Scheme for Small and Medium-sized Enterprises*), soit une extension de 6 mois.

Le PMI composite passe à nouveau en territoire d'expansion en décembre – Selon les premières estimations de l'indice d'activité de Markit, le PMI composite aurait augmenté à 50,7 en décembre contre 49 en novembre, reflétant la reprise de l'activité post confinement. Le secteur manufacturier a continué ses bonnes performances soutenu par les comportements de stockage des deux côtés de la Manche : le PMI manufacturier s'est établi en hausse à 57,3 contre 55,6 en novembre et au-dessus du consensus à 56. Le PMI des services a également augmenté mais reste en territoire de contraction à 49,9 contre 47,6 en novembre et en-dessous du consensus à 50,7. Les perspectives économiques pour janvier sont assombries par l'accélération de la propagation de la pandémie, dont les conséquences pourront être des restrictions plus strictes après Noël. Londres a déjà été placé en zone de risque très élevée cette semaine, entraînant la fermeture des restaurants et du secteur de l'hospitalité.

Le Royaume-Uni envisagerait de reformer le régime de taxation au tonnage – Selon le *Financial Times*, cette réforme fiscale aurait pour objectif de stimuler les enregistrements de navire sous pavillon britannique et de rivaliser avec Singapour en tant que plaque tournante pour les entreprises maritimes. Ce projet de réforme – incluant l'extension du régime de taxation au tonnage (avantageux par rapport au régime de droit commun de l'impôt sur les sociétés) aux plateformes pétrolières, aux navires de stockage et de déchargement - pourrait être applicable

uniquement si le Royaume-Uni n'était plus concerné par le régime d'aides d'Etat de l'Union Européenne à compter du 1er janvier 2021, le sujet du "level playing field" faisant partie des points de blocage dans les négociations sur la relation future entre le Royaume-Uni et l'UE. Depuis le référendum de 2016, le tonnage des navires enregistrés au Royaume-Uni a diminué d'un tiers, principalement en raison des incertitudes du Brexit. La réforme envisagée pourrait rapporter 3,7 Md£ au gouvernement sur trois ans, ainsi que permettre la création de 2 500 emplois qualifiés de directs.

COMMERCE

Le gouvernement britannique a signé deux accords de continuité commerciale avec le Mexique et le Kenya. Le 8 décembre dernier, le Royaume-Uni a annoncé avoir signé un accord de continuité avec le Kenya, qui reprend les dispositions de l'accord entre les États partenaires de la Communauté d'Afrique de l'Est (ECA) et l'UE. L'accord de continuité inclut des clauses permettant aux autres membres de l'ECA d'y accéder. Le montant total des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et le Kenya a atteint 1,4 Md£ en 2019. En outre, le 15 décembre dernier, la ministre britannique au Commerce international, Elizabeth Truss, a annoncé que le Royaume-Uni avait conclu un accord de continuité avec le Mexique sur la base de l'accord de libre-échange entre ce dernier et l'UE. Les échanges commerciaux entre Londres et Mexico ont atteint une valeur de 5 Md£ en 2019. Dans un communiqué de presse, le *Department for International Trade* a indiqué que les parties se sont engagées à entamer de nouvelles négociations en 2021 en vue de parvenir à un accord « qui ira beaucoup plus loin que l'accord existant ». Le DIT souligne aussi que cet accord de continuité constitue une étape supplémentaire vers l'accession du RU à l'accord transpacifique, auquel le Mexique est également partie.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

REGLEMENTATION FINANCIERE & MARCHES FINANCIERS

Le Trésor britannique lance une seconde consultation sur les caractéristiques d'un nouveau régime fiscal sur le traitement des sociétés de portefeuille dans les structures de fonds alternatifs - Cette consultation a pour but de mettre en place un régime fiscal ciblé, proportionné et compétitif au niveau international pour les sociétés de portefeuille d'actifs afin de lever les obstacles à l'établissement de ces sociétés au Royaume-Uni. Elle fait suite à une première consultation sur le sujet, qui avait été clôturée en août 2020. Compte tenu des réponses reçues dans le cadre de la précédente consultation, le gouvernement britannique propose ici une deuxième phase de consultation sur les aspects techniques de cette réforme (critères d'éligibilité, prix de transferts, traitement des plus-values, rémunérations des investisseurs, etc.), et qui porterait également sur des modifications ciblées du régime des *Real Estate Investment Trust* (REIT). Parmi les propositions, le gouvernement envisage notamment d'assouplir, dans certaines circonstances, l'exigence d'inscription à la cote pour les REIT. La consultation est ouverte jusqu'en février 2021. Un projet de loi sera ensuite publié courant 2021 en amont de son inclusion dans la *Finance Bill*.

La Banque d'Angleterre anticipe une volatilité accrue à l'issue de la période de transition et de potentielles perturbations dans la fourniture de certains services - Dans son [rapport sur la stabilité financière](#) publié le 11 décembre, la banque centrale britannique (BoE) estime que la plupart des risques pour la stabilité financière ont été atténués du fait des préparatifs des acteurs financiers. Toutefois, la BoE souligne qu'une volatilité du marché et des perturbations pour certains services financiers sont possibles, sans que ceci ne pose de risque pour la stabilité financière. Le rapport souligne notamment le risque associé à la *Derivatives Trading Obligation* (DTO) de l'UE, qui impose le trading de ces titres financiers sur des plateformes reconnues. Des perturbations pourraient également affecter certains ménages et entreprises, plusieurs établissements britanniques ayant notifié à leurs clients basés dans l'UE qu'ils ne continueraient pas à fournir des services bancaires de détail dans certaines juridictions.

Les autorités de la City of London se mobilisent pour un retour au bureau en avril 2021 - Le Lord Mayor of London, William Russell, espère accélérer le retour des employés de la City au bureau en organisant une "semaine de réouverture" en avril 2021, qui aiderait à relancer l'activité des bars, restaurants et autres lieux du quartier financier. Le Lord Mayor a déjà eu des entretiens avec les entreprises du secteur de la restauration pour "créer un buzz" autour de cette semaine de réouverture de la City, qui aurait pour but de rassembler entreprises, restaurants, bars et secteur de la culture afin d'attirer un grand nombre de personnes. Le Lord Mayor a également demandé à *Transport for London* de rouvrir la ligne de métro *Waterloo and City*, qui est fermée depuis mars 2020, à temps pour cet événement d'une semaine.

La FCA publie une première consultation sur le nouveau régime prudentiel des entreprises d'investissement britanniques - La FCA a publié le 14 décembre 2020 le premier des trois documents de consultation sur la mise

en œuvre du régime prudentiel britannique pour les entreprises d'investissement (*UK Investment Firm Prudential Regime* "IFPR"). L'IFPR sera basé sur les règles européennes mais sera ajusté pour s'adapter à l'environnement réglementaire britannique post-Brexit. Le nouveau régime a pour but de rationaliser et de simplifier les exigences prudentielles pour les entreprises d'investissement réglementées par la FCA, et représente un changement important par rapport au régime actuel. Les principales propositions portent sur la catégorisation des entreprises d'investissement, la consolidation prudentielle, les exigences de fonds propres, et enfin les exigences en matière de reporting. La [consultation](#) est en cours jusqu'au 5 février 2021.

BANQUES & ASSURANCES

La Prudential Regulation Authority (PRA) assouplit les mesures sur la distribution de dividendes et bonus bancaires - L'annonce du 10 décembre fait suite à des *stress tests* effectués par la PRA et la Banque d'Angleterre pour juger de la résistance des banques britanniques à un large éventail de résultats économiques, y compris des scénarii économiques sévères. Sur la base de ces évaluations, et malgré des turbulences attendues sur les niveaux de fonds propres des banques en 2021, la PRA estime que les banques sont suffisamment capitalisées et capables de soutenir l'économie. L'autorité a donc annoncé la fin de la suspension des dividendes et des rachats d'actions, qui avait été décidée en mars 2020. Il appartiendra désormais aux conseils d'administration des banques de déterminer le niveau approprié des distributions. Toutefois, la prudence est encore de mise et toute distribution devra refléter les niveaux encore élevés d'incertitude économique, ainsi que la nécessité de continuer à soutenir les ménages et les entreprises en cas de perturbation économique continue, y compris dans l'éventualité de scénarios plus prolongés et graves que prévu. La PRA a [publié des orientations](#) en ce sens : les dividendes et rachats d'actions ne devront pas représenter plus de 20 points de base des actifs pondérés en fonction des risques à la fin de 2020, ou rester inférieurs à 25% des bénéfices cumulés sur les exercices 2019 et 2020 (après déduction des distributions antérieures aux actionnaires sur cette période).

Les banques britanniques sont divisées sur les modalités de recouvrement des prêts garantis par l'État - [D'après Reuters](#), la création d'un organisme central de recouvrement proposé par l'association professionnelle UK Finance pour coordonner le recouvrement des impayés relatifs aux prêts garantis par l'État ne serait, pour le moment, soutenu que par 10 des 23 banques ayant accordé des prêts aux PME britanniques de type *Bounce Back Loans*. Ainsi, plus d'une douzaine de banques, dont HSBC, pourraient préférer gérer le processus de recouvrement en interne. Pour rappel, certaines d'entre elles, notamment Lloyds et NatWest, étaient favorables à une solution commune afin de minimiser le risque de réputation et d'image associé à un flux important de procédures de recouvrement. La question devient de plus en plus urgente alors que les premiers prêts doivent être remboursés en mai. A ce jour, le montant total des prêts accordés s'élève à plus 42 Md£.

Le Trésor britannique réfléchit à la mise en place de nouveaux dispositifs de prêts garantis – [Selon le FT](#), le HMT pourrait remplacer de façon permanente les programmes de prêts garantis par l'État mis en place au printemps par un nouveau dispositif, moins coûteux pour l'Etat mais qui permettrait de continuer à soutenir les PME. Ce dernier permettrait aux entreprises jugées viables, mais qui n'arrivent pas à obtenir de financement, d'emprunter jusqu'à 10 M£. Ces prêts seraient garantis par l'État à hauteur de 80 %, tandis que les taux d'intérêt seraient plafonnés à 15 %, avec une marge de manœuvre en dessous de cette limite à la discrétion des institutions financières. En revanche, les critères d'éligibilité et les vérifications de la solvabilité des emprunteurs potentiels devraient être plus rigoureux que pour les prêts du programme *Bounce Back Loan*. Ce nouveau dispositif ne devrait pas être mis en place avant avril 2021, les dispositifs existants ayant été prolongés cette semaine de trois mois jusqu'à fin mars 2021.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Directeur de la publication : Emmanuel Massé
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Emma Cervantes, Jeanne Louffar et Pierre Serra

Revu par : Emmanuel Massé

Version du 17 décembre 2020

TABLEAU DE CONJONCTURE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Indicateurs*		Croissance T3 2020	Moyenne sur 3 ans
PIB en glissement annuel		-6,3%	-0,5%
PIB en glissement trimestriel		15,5%	0,0%
PIB par habitant		15,4%	-0,2%
Inflation (IPC)		0,6%	1,9%
Evolution de la demande	Investissement	15,1%	0,2%
	Consommation	18,3%	-0,3%
	Dépenses publiques	7,8%	-0,2%
	Exportations (B&S)	5,1%	-0,1%
	Importations (B&S)	13,2%	-0,5%
Evolution de la production	Secteur manufacturier	18,8%	-0,8%
	Secteur de la construction	41,9%	-0,1%
	Secteur des services	14,2%	-0,6%
Parmi les services	Finance et assurances	2,2%	-0,4%
	Ventes au détail	17,3%	0,6%

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateurs		T3 2020	Moyenne sur 3 ans
Taux de chômage		4,8%	4,1%
Taux d'emploi		75,3%	75,8%
Nombre d'heures travaillées	(moyenne hebdomadaire)	28,5	31,1
Productivité horaire**	Croissance annuelle	-2,0%	-0,3%
Salaires nominaux	Croissance annuelle	3,4%	0,7%
Salaires réels	Croissance annuelle	2,9%	0,3%
Revenu disponible par habitant	Croissance annuelle	-2,5%	0,3%
Taux d'épargne des ménages		29,1%	6,0%

FINANCES PUBLIQUES

Indicateurs	T3 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Déficit public (hors actifs bancaires)	-10,1%	-3,3%
Dette du secteur public (hors actifs bancaires)	101,2%	84,9%
Investissement public net	-2,3%	-2,1%

COMMERCE EXTERIEUR

Indicateurs		T3 2020 (% du PIB)	Moyenne sur 3 ans
Balance courante		-1,7%	-4,3%
Balance des B&S		1,2%	-1,0%
Balance des biens		-3,9%	-6,0%
Balance des services		5,1%	5,0%
Taux de change (moyenne trimestrielle)	GBP/EUR	1,10	1,13
	GBP/USD	1,29	1,30

Source : ONS

* Tous les taux de croissance sont calculés en termes réels et corrigés des variations saisonnières.

** Les données concernant la productivité, le revenu disponible, le taux d'épargne et la balance courante ont un trimestre de retard.

*** Les données proposées dans ce tableau concernent le dernier trimestre disponible. Elles peuvent donc différer des données évoquées dans les brèves si la période n'est pas la même.